

Lutter contre l'absentéisme	
Axe stratégique	Améliorer les conditions de travail et prévenir la pénibilité
Enjeux	L'absentéisme est une préoccupation croissante pour les collectivités. À Rennes, même si les chiffres restent inférieurs, que ce soit en pourcentage ou en progression, à la moyenne nationale, les évolutions des dernières années sont marquées par une dégradation de la situation. Il s'agit d'un enjeu de santé et de qualité de vie au travail, ainsi qu'un enjeu financier et managérial. On estime les coûts directs liés aux remplacements (hors maternité) pour la Ville de Rennes et Rennes Métropole à 2,36M€ en 2016. L'absentéisme a un impact en termes d'organisation des services, de recrutement, de répartition de la charge de travail au sein du service, et de qualité globale du service public. Depuis 2016, notre collectivité a mené un diagnostic de l'absentéisme. Aujourd'hui, il faut répondre en actions concrètes à cet enjeu de santé et de qualité des conditions de travail.
Objectifs 1- Établir une cartographie précise des typologies d'absentéisme en s'appuyant sur l'étude déjà réalisée en 2016 et en la complétant. 2- Mettre en place des tableaux de bords de suivi de l'absentéisme analysés par un comité de suivi, afin de conduire un diagnostic fin sur les environnements et les conditions de travail générateurs d'absentéisme et de permettre à chaque direction d'identifier ses leviers d'action. 3- Former et sensibiliser les encadrants aux problématiques liées à l'absentéisme (causes, suivi, gestion, etc.), en organisant des sessions d'information et en fournissant les indicateurs de suivi les concernant. 4- Revisiter les règles et les procédures d'absence, afin de favoriser un suivi plus efficace, notamment des situations difficiles ou à risque. 5- Mieux accompagner les agents pendant et au retour d'arrêt en mettant des entretiens de retour systématiques pour certaines catégories d'arrêt. En rapport avec d'autres politiques RH : 6- Renforcer l'action autour des conditions de travail, de la pénibilité et de la prévention des Risques Psycho-Sociaux et des Troubles Musculo-squelettiques. 7- Améliorer l'accompagnement professionnel tout au long de la carrière pour mieux repérer les situations d'usure et de difficulté professionnelle et proposer des mobilités internes ou des formations pour répondre à ces situations.	
Acteurs <u>Pilote</u>	Samuel Dubois
Calendrier de mise en œuvre	2018-2020